

SERVICE: Intercommunales*

Visa du Service:

Visa de M. la Directrice générale f.f.:

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 25 NOVEMBRE 2019

SEANCE PUBLIQUE

N° 13.- INTERCOMMUNALES – CHR-Verviers, S.C.R.L., - Assemblée générale du 10 décembre 2019 - Plan stratégique 2019-2022 – Approbation – Soumettre au Conseil communal

LE CONSEIL,

Vu le courrier daté du 7 novembre 2019, transmis par le CHR-Verviers, S.C.R.L informant la Ville de la tenue d'un Assemblée générale ordinaire le 10 décembre 2019 ;

Vu les statuts du CHR-Verviers, S.C.R.L.;

Vu le Code de la démocratie locale et de la Décentralisation et notamment les article L1122-27, L1122-30 ainsi que les articles L1523-1 à L1523-18 ;

Attendu que le Conseil communal en sa séance du 28 janvier 2019, a désigné Mesdames J. SCHROUBEN et C. OZER, Conseillères communales et Messieurs H. AYDIN, Président du CPAS, D. NYSSSEN et M. BEN ACHOUR Conseillers communaux ;

Vu l'avis émis par la Section de Madame la Bourgmestre en séance du 21 novembre 2019 ;

A l'unanimité,

Par *** voix contre *** et *** abstentions,

DECIDE

- Art. 1.- de prendre acte de la convocation à l'Assemblée générale ordinaire du 12 décembre 2019 du CHR-Verviers, S.C.R.L. ;
- d'approuver l'ordre du jour de cette séance ordinaire de l'Assemblée générale;
 - d'approuver le plan stratégique 2019-2021;
 - de mandater les délégués de rapporter à l'Assemblée générale la décision prise par le Conseil communal.

Art. 2.- de transmettre la présente délibération au CHR-Verviers, S.C.R.L.